

# Les Nations Unies lancent la décennie de l'agriculture familiale: Objectif, libérer tout le potentiel des agriculteurs familiaux



La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028 a pour objectif de jeter un nouvel éclairage sur ce que signifie être un agriculteur familial dans un monde en mutation rapide et souligne plus que jamais le rôle important qu'ils jouent dans l'éradication de la faim et la définition de notre avenir en matière d'alimentation. L'agriculture familiale.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont lancé la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et un plan d'action mondial en mai, afin de renforcer l'aide apportée aux exploitations familiales, en particulier celles des pays en développement. Les deux agences des Nations Unies dirigent la mise en œuvre de la Décennie de l'agriculture familiale déclarée par les Nations Unies à la fin de l'année 2017.

Le plan d'action global de la FAO et du FIDA souligne que l'agriculture familiale offre une occasion unique d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer les moyens de subsistance, de mieux gérer les ressources naturelles, de protéger l'environnement et de réaliser un développement durable, en particulier dans les zones rurales. Grâce à leur sagesse et à leur engagement pour la planète, les exploitants familiaux sont les agents du changement dont nous avons besoin pour atteindre l'objectif Zéro Faim, une planète plus équilibrée et résiliente, ainsi que les objectifs de développement durable. Les fermes familiales représentent plus de 90% de toutes les fermes du monde et produisent 80% de la nourriture mondiale en termes de valeur.

La Décennie de l'agriculture familiale vise à créer un environnement favorable qui renforce leur position et maximise leurs contributions à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le monde, ainsi qu'à un avenir sain, résilient et durable.

Le plan d'action global fournit des orientations détaillées à la communauté internationale sur les actions collectives et cohérentes pouvant être entreprises courant 2019-2028.

Il souligne la nécessité d'accroître, entre autres, l'accès des exploitants familiaux aux systèmes de protection sociale, aux finances, aux marchés, à la formation et aux opportunités génératrices de revenus.

**Actualité Ecocitoyenneté Durabilité**